

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité  
VILLE DE VILLEMOMBLE

---

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin à vingt-et-une heures cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-et-un-juin deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice CALMÉJANE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CALMÉJANE Patrice Maire, M. MAGE Pierre-Etienne, Mme LE DUVEHAT Pascale, M. PIETRASZEWSKI Jean-Jacques, Mme BARRAUD Amélie, M. LEVY Jean-Paul, Mme LECOEUR Anne, MM. ACQUAVIVA François, LONGVERT Claude, Mme HECK Isabelle, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, BERGOUGNIOU Françoise, ALLAF-BOYER Marine, MM. NIVET Gérard, MALLET Eric, BLUTEAU Jean-Michel, Mmes PELAEZ Sandrine (jusqu'à 22h19), LENTZ Elizabète, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme CALMÉJANE Hélène, M. DAYDIE Marc, Mmes POCHON Elisabeth, ZOUGHEBI-GAILLARD Delphine (à partir de 21h15), Conseillers Municipaux.

**ABSENTS, REPRESENTES** : Mme MERLIN Brigitte, Conseillère Municipale, par Mme POLONI, M. LEGRAND Jean-Michel, Conseiller Municipal, par M. BLUTEAU, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par M. MAGE, Mme PALAYRET Florence, Conseillère Municipale, par Mme LECOEUR, M. ZARLOWSKI Serge, Conseiller Municipal, par Mme HECK, M. CAPDEVILLE Gaëtan, Conseiller Municipal, par M. BIYOUKAR, Mme LEFEVRE Laura, Conseillère Municipale, par M. PIETRASZEWSKI, M. BENAYOUN Rémy, Conseiller Municipal, par M. DAYDIE, M. RAVET Serge, Conseiller Municipal, par M. LONGVERT.

**ABSENTES, NON REPRESENTEES** : Mme HERNU-LEMOINE Corinne, Adjointe au Maire, Mme PELAEZ Sandrine, Conseillère Municipale (à partir de 22h20), Mme ZOUGHEBI-GAILLARD Delphine, Conseillère Municipale (jusqu'à 21h14), Mme DUBOIS Natacha, Conseillère Municipale.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CALMÉJANE.

~~~~~

Les conseillers présents, au nombre de vingt-trois (jusqu'à 21h14), vingt-quatre (de 21h15 à 22h19), puis vingt-trois (à partir de 22h20), représentant la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Madame CALMÉJANE est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Le compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2018 est adopté **à la majorité, par 29 voix pour et 3 voix contre**.

Le Conseil Municipal a ensuite adopté les dossiers suivants :

~ Arrivée de Mme ZOUGHEBI-GAILLARD (21h15) ~

1. Vote du Compte de Gestion de la Ville - exercice 2017  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour et 4 abstentions**
2. Vote du Compte Administratif de la Ville - exercice 2017

M. le Maire devant quitter la salle, il est proposé d'élire, à main levée, le Président de la séance pour ce vote  
- Sous la présidence de M. MAGE (élu à l'unanimité) :

**Dossier adopté à la majorité, par 28 voix pour et 4 voix contre  
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote**

- Sous la présidence de M. le Maire :

3. Affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2017 de la Ville

↳ M. BIYOUKAR a sollicité le vote au scrutin secret conformément à l'article 24 du Règlement intérieur du Conseil Municipal. Passant au vote, sa demande a recueilli 12 voix pour, soit plus d'un tiers des membres présents du Conseil Municipal. Il est donc procédé à un vote à bulletin secret.

***Dossier adopté à la majorité, par 15 voix pour, 4 voix contre et 14 bulletins blancs***

4. Modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la réalisation d'un groupe scolaire et d'un accueil de loisirs rue de la carrière à Villemomble

***Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour et 4 abstentions***

5. Vote du Budget Supplémentaire 2018 de la Ville

↳ M. BIYOUKAR a sollicité le vote au scrutin secret conformément à l'article 24 du Règlement intérieur du Conseil Municipal. Passant au vote, sa demande a recueilli 12 voix pour, soit plus d'un tiers des membres présents du Conseil Municipal. Il est donc procédé à un vote à bulletin secret.

***Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 15 voix pour, 7 voix contre et 11 bulletins blancs***

6. Fixation de l'état des emprunts restant à réaliser par la Commune en 2018

***Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour et 4 abstentions***

7. Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2017

***Le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit rapport***

8. Attribution de la garantie de la Ville de Villemomble à l'Office Public de l'Habitat de Villemomble (OPH) Grand Paris Grand Est pour le remboursement de prêts dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement) de 30 logements sis 29 rue du Dr Guérin et 7/15 rue de la Carrière à Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de garantie d'emprunt y afférente

***Dossier adopté à l'unanimité***

9. Subvention attribuée à l'association du Groupe des Beaux-Arts du Raincy/Villemomble au titre de l'année 2018

***Dossier adopté à l'unanimité***

10. Rapport annuel 2017 relatif à l'exécution de la délégation de service public des marchés d'approvisionnement présenté par la société SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne)

***Le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit rapport***

~ Départ de Mme PELAEZ (22h20), sortie de M. BLUTEAU (22h20), retour de M. BLUTEAU (22h25) ~

11. Approbation et autorisation de signature de la convention de partenariat Aide aux Vacances Enfants (AVE) à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Villemomble

***Dossier adopté à l'unanimité***

12. Approbation et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de financement de la prestation de service Accueils de loisirs sans hébergement (PSO) à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

***Dossier adopté à l'unanimité***

13. Mise en place du droit de préemption urbain des communes sur les fonds artisanaux, fonds de commerces et baux commerciaux : instauration d'un périmètre communal de sauvegarde de commerce et de l'artisanat de proximité selon deux secteurs

***Dossier adopté à l'unanimité***

14. Acquisition, en régularisation, par la commune de Villemomble, d'une partie, soit 57 m<sup>2</sup>, de la parcelle AH n° 75 d'une contenance de 997 m<sup>2</sup>, au droit de la propriété de Monsieur et Madame Jean-Lionel NIEZABYTOWSKI sise 18 rue des Murs d'Avron et sans numéro rue Marc Viéville à Villemomble, à intégrer dans le domaine public de la Commune pour la réalisation de l'emprise d'alignement de la rue Marc Viéville à Villemomble

***Dossier adopté à l'unanimité***

15. Prestations d'action sociale pour le personnel municipal

***Dossier adopté à l'unanimité***

16. Approbation de la dotation vestimentaire attribuée au personnel de la Ville de Villemomble

***Dossier adopté à l'unanimité***

17. Modification du tableau des effectifs

***Dossier adopté à l'unanimité***

18. Reconduction des consultations de psychologie au sein des établissements de la petite enfance de Villemomble pour une durée d'un an

***Dossier adopté à l'unanimité***

19. Fixation de la composition du Comité Technique commun à la Ville et au CCAS

***Dossier adopté à l'unanimité***

20. Fixation de la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à la Ville et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

***Dossier adopté à l'unanimité***

21. Création d'une carte de stationnement pour les professionnels de santé et d'une carte de stationnement pour les professionnels d'aide et de soins à domicile à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018

***Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 28 voix pour et 4 abstentions***

- ✓ Contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
- ✓ Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
- ✓ Questions orales

Monsieur le Maire annonce les dates prévisionnelles des séances du Conseil Municipal, pour le prochain semestre, à savoir : les jeudi 27 septembre, 15 novembre et 20 décembre 2018, à 21h.

⇒ clôture de la séance à 23h10.

Le Maire,

Patrice CALMÉJANE